

Infos Course

Course de ski alpinisme en relais par équipe de 2. **Limité à 90 inscrits**

Ouvert à toutes les catégories homme et femme et équipe mixte.

Le départ de la course sera donné le Mercredi 01 Février 2012 à 15 au Plateau des Esserts à Morillon 1100 (voir plan d'accès). La course s'effectuera en 2 montées identiques de 150 mètres environ par équipier. Le passage de relais se fera au niveau de la ligne de départ. La montée et la descente s'effectuent sur une piste damée. Le tracé sera balisé par des moyens lumineux. Des points de contrôles seront disposés tout au long du parcours

Matériel obligatoire :

Skis de 50mm de largeur sous le pied avec cares métalliques sur toute la longueur fixations permettant le blocage du talon à la descente. Chaussures montantes, peaux de phoques, lampe frontale, le port du casque est obligatoire.

Modalités d'inscription :

Les concurrents doivent être en possession d'une licence FFME*, CAF ou FFS datant de moins d'un an.

*Possibilité de souscrire une assurance FFME journalière pour 6 € supplémentaires. Les mineurs doivent être en possession d'une autorisation parentale.

Pré-inscriptions 22€/personne (incluant le repas après la course). Le jour de la course, **inscriptions majorées à 25€/personne**. Les inscriptions et le retrait des dossards auront lieu au rez de chaussé du restaurant « La Cashta », dans la salle hors sac (bâtiment derrière l'arrivée de la télécabine).

Catégories

Dames :

Cadettes (nées en 97, 96, 95,),
Juniors (94 à 92), Seniors (nées entre 72 et 90), Vétérans 1 : de 40 à 49ans Nées de 1972 à 1963. Vétérans 2: de 50 à 59 ans Nées de 1962 à 1953. Vétérans 3: 60 ans et plus Nées en 1952 et avant.

Hommes :

Cadets (nées en 97, 96, 95,),
Juniors (94 à 92), Seniors (nées entre 72 et 90), Vétérans 1 : de 40 à 49 ans Nés de 1972 à 1963. Vétérans 2: de 50 à 59 ans Nés de 1962 à 1953. Vétérans 3: 60 ans et plus Nés en 1952 et avant.

Repas : le repas sera servi au restaurant « La Cashta » (proche du départ de la course). Le tirage au sort et la remise des prix seront effectués à la fin du repas.

Renseignements

06 45 79 54 88 en journée

06 03 12 40 31 à partir de 18h00

Office de Tourisme de Morillon

Tél : 04.50.90.15.76 communication@morillon.fr



Création : ZouG@2011 - OT Morillon - Crédits iStock Photos - Imp'rimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique.

Challenge «MOUNTAIN SKI TOUR»

5ème Édition

LA DRE DANS L'PELLE

Course de Ski Alpinisme en Nocturne

En relais par équipe de 2

Départ de la course à 19h15
Soupe et vin chaud offerts

Morillon 1100

MERCREDI 01 FEVRIER 2012



Bulletin d'inscription

Inscriptions limitées à 45 équipes soit 90 participants.

Équipier 1

Nom
Prénom.....
Date de naissance Sexe

Adresse.....
Code postal Localité.....
Téléphone

Licence: _ FFME _ CAF _ FFS.....
Club N° de licence

Votre mail :@.....

- Je n'ai pas de licence et achèterai une licence temporaire sur place (6 €)*.
*Un certificat médical d'aptitude à la compétition sera à présenter à l'accueil.
Pour les licences FFME validées pour la compétition, le certificat n'est pas utile.

Équipier 2

Nom
Prénom.....
Date de naissance Sexe

Adresse.....
Code postal Localité.....
Téléphone

Licence: _ FFME _ CAF _ FFS.....
Club N° de licence

Votre mail :@.....

- Je n'ai pas de licence et achèterai une licence temporaire sur place (6 €)*.
*Un certificat médical d'aptitude à la compétition sera à présenter à l'accueil.
Pour les licences FFME validées pour la compétition, le certificat n'est pas utile.

- Je souhaite réserverrepas supplémentaire(s) à 15 euros pour un (des) accompagnant(s).** Bulletin à retourner au plus tard le 01/02/12 avec un chèque à l'ordre de l'Office de Tourisme – Chef lieu – 74440 MORILLON

Date :

Signature :

REGLEMENT « DRÉ DANS L'PELLEY »

Le règlement est commun à toutes les épreuves comptant pour le 9^{ème} Mountain Ski Tour. Cependant, il est complété par des articles suivants.

La course

La Dré dans l'Pelly est une course de ski de randonnée en peaux de phoque par équipe de 2 personnes en relais

Le départ

Le départ s'effectuera en ligne pour les premiers coéquipiers devant le TSD du Sairon ou à coté du jardin d'enfants de l'ESF. Le choix est laissé aux organisateurs. Le départ sera donné à 19h15. (Horaire pouvant être changé le jour de la course)

Le règlement

1 – La course est ouverte à toute personne âgée de plus de 14 ans. Les concurrents devront présenter lors du retrait des dossards leur licence (FFCAM, FFME ou FFS) et un certificat médical pour la pratique du ski de montagne en compétition (un visa médical sur la licence suffit). Possibilité de prendre une assurance à la journée sur place (+ 6 €)

2 – Les concurrents devront respecter les consignes données par le comité d'organisation.

3 – Le non respect des règles de course entraînera des sanctions pouvant aller de la pénalité à la disqualification.

4 – Les réclamations devront être déposées par écrit dans les 15 minutes suivant la proclamation des résultats. Le comité rendra une réponse écrite dans les 24 heures. Toute réclamation devra être accompagnée d'un versement de la somme de 22 €, somme qui sera restituée si la réclamation est justifiée.

5- Un balisage du parcours sera mis en place par l'organisation. Les coureurs doivent suivre impérativement le tracé type slalom géant pour la descente du mur de Pelly, sous peine de disqualifications de l'équipe. Des points de contrôle seront disposés sur le parcours. (Point haut, point bas, lieu de passage des relais,...)

6- L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours.

7- Chaque montée devra s'effectuer avec les peaux de phoque montées correctement sur les skis. Elles devront être enlevées pour la descente.

8- Le passage du relais s'effectuera devant le TSD du Sairon. Les coéquipiers devront se toucher une des deux mains pour valider le passage.

Attitude

1- Tout coureur est tenu de porter secours à une personne en danger.

2- Les coureurs sont tenus de respecter les consignes de courses et de suivre le balisage.

3- Tout coureur rattrapé devra céder le passage.

4- Tout abandon devra être signalé au point de contrôle le plus proche.

5- Tout coureur abandonnant ses détritrus s'expose à des pénalités ou à une disqualification pour son équipe.

Le matériel par personne

1- Une Paire de skis ayant des bords métalliques sur au moins 90% de leur longueur, et avec une largeur minimale d'au moins 80mm en spatule, 60 mm sous la chaussure et 70mm en talon ; la taille des skis est d'au moins 160 cm pour les hommes (seniors – espoirs et juniors) et 150 cm pour les femmes et les Cadets Garçons.

2-Fixations permettant le mouvement des talons à la montée et leur blocage à la descente, et pouvant être ou non équipées de lanières de sécurité. La partie arrière des fixations doit avoir un système de déclenchement de sécurité latéral et frontal.

3-Poids minimum pour ski + fixation :

- Hommes (Senior – Espoir – Junior) 750 grammes, soit 1500 grammes la paire

- Femmes + Cadets garçons 700 grammes, soit 1400 grammes la paire

4-Chaussures, recouvrant les chevilles et avec des semelles crantées de type Vibram ou équivalent. La chaussure doit avoir au moins 2 boucles avec système indépendant de fermeture. Les fixations et les chaussures de skis de fond ou équivalents sont formellement interdites.

5- Poids minimum pour chaussures (coque et chausson sec)

- Hommes (Senior – Espoir – Junior) 500 grammes, soit 1000 grammes la paire

- Femmes + Cadets garçons 450 grammes, soit 900 grammes la paire

6-Paire de bâtons de ski alpin ou de fond (carbone ou autre matériau) ayant un diamètre maximum de 25 mm, et avec des rondelles non-métalliques.

7-Paire de peaux anti-recul et amovibles. L'utilisation de système tel que du ruban adhésif ou équivalent favorisant la glisse est formellement interdit (protection de l'environnement).

8-Casque : Conforme aux exigences de la norme UIAA 106. Il doit être attaché sur la tête dans toutes les descentes et aux passages spécifiés par le jury et/ou le COL. En accord avec les exigences de la norme UIAA 106, le casque est obligatoire en relais.

8-Lampe frontale en état de marche.

9-Matériels fournis par l'organisation :

Les dossards des compétiteurs qui ne doivent être ni pliés, ni découpés, doivent être portés aux endroits réservés à cet usage pendant toute la durée de la course ; Si les circonstances de course l'impose, le Président de Jury pourra spécifier un emplacement de dossard différent.

Par mesure de sécurité nous sommes contraints d'appliquer le règlement.